

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Face à la crise politique, la filière de l'éolien en mer retient son souffle

La politisation des sujets énergétiques au niveau national a conduit à un blocage sur la définition de notre trajectoire énergétique. L'une de ses victimes est la filière de l'éolien en mer, et les quelque 8 000 emplois qu'elle avait créés. Un réel gâchis.

Jusqu'ici, c'était une belle histoire, à la croisée des chemins de l'économie et de la transition énergétique. Celle de la construction à venir d'une cinquantaine de parcs éoliens en mer, pour se décarboner tout en renforçant la souveraineté énergétique du pays. Le projet promet de réduire les 64 milliards d'euros d'importations de matières fossiles (qui représentent 60 % de notre consommation d'énergie) et de créer des emplois en France (8 000 directs à ce jour).

Mais voilà que la crise politique actuelle menace cette dynamique engagée en 2011. L'énergie est devenue un sujet hautement politisé, au point que le Parlement a échoué à s'entendre sur une loi de planification énergie-climat.

CENSURE DU GOUVERNEMENT

De leur côté, les deux derniers Premiers ministres n'ont pas pris le risque de publier le décret sur la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3), le Rassemblement national en ayant fait un motif de censure du gouvernement.

Sans ces deux outils, impossible d'inscrire la nouvelle trajectoire sur l'éolien en mer - qui vise un objectif de 45 gigawatts (GW) en 2050 -, ni de lancer le dixième « giga » appel d'offres de l'État (AO10).

Difficile de savoir quand la situation se débloquera, alors que la PPE2 (2019-2028) ne permettra de construire que 2 GW supplémentaires. « Si l'on y ajoute les 2,5 GW libérés par l'appel d'offres 7, qui s'est révélé infructueux, cela ferait 4,5 GW. Mais l'idée de l'AO10 était de massifier les projets, avec près de 10 GW sur les quatre façades maritimes. Cette incertitude va entraîner un gros arrêt des lancements d'appels d'offres, sachant qu'il faut un à deux ans pour les valider », estime Jules Nyssen, président du Syndicat des énergies renouvelables. Comment les entreprises du secteur vont-elles encaisser ce trou d'air ?

Les grands énergéticiens qui postulent à ces appels d'offres ne sont pas les plus en danger, car ils ont l'envergure pour se redéployer ailleurs. C'est le cas de l'allemand RWE, qui venait pourtant de remporter l'AO8 avec Total Énergies, mais a préféré se retirer de ce projet

et, plus généralement, de l'éolien en mer en France. « Je ne suis pas inquiet pour les énergéticiens, mais bien plus pour les acteurs économiques locaux, les sous-traitants et les clusters régionaux », estime Philippe Thieffry, coordinateur de Bretagne Ocean Power, l'association qui regroupe tous les acteurs bretons. « Ce cirque politique ne nous fait pas rire, s'alarme-t-il. Si l'on veut créer de l'emploi en France, il faut une continuité de projets ».

LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

Du côté des fabricants d'équipements pour parcs éoliens, la situation est hétérogène. L'américain General Electric a supprimé 800 postes sur ses sites de Montoir-de-Bretagne et de Nantes - Saint-Herblain (Loire-Atlantique), selon Matthias Tavel, le député (LFI) de la Loire-Atlantique. « Ils honorent leurs précédentes commandes, qui prennent fin en 2027, mais n'en ont pas repris », déplore-t-il. Ce dernier, qui craint la fermeture de l'usine de Montoir-de-Bretagne, est l'auteur d'une proposition de loi sur l'éolien en mer pour sauver la filière. La situa-

tion est meilleure pour Siemens Gamesa, qui a créé une usine au Havre (pales éoliennes et nacelles) en 2022, et a annoncé, en février, un investissement de 200 millions d'euros pour fabriquer des pales de plus grandes tailles (115 mètres).

À Cherbourg-en-Cotentin, l'usine de LM Wind Power/GE (spécialisée dans les pales éoliennes, avec 700 employés) n'est pas encore menacée, car elle ne travaille pas que pour le marché français. Mais l'inquiétude est de mise pour ce territoire qui a tant œuvré pour ce secteur. « Mes prédécesseurs avaient compris, il y a quinze ans, que la décarbonation du mix électrique allait devenir importante. À cette époque, nous avions 12 % de chômage et une industrie en difficulté. Aujourd'hui, il n'est plus que de 5 % », rappelle son maire (PS), Benoît Arrivé. L'interco a tout fait pour soute-

nir les énergies marines (éolien en mer, hydroliennes), tout comme le nucléaire (le site d'Orano, à La Hague, est tout proche). « Nous n'opposons pas les énergies. Ce qui compte, c'est qu'elles soient décarbonées », dit-il. Remonté, l'édile dénonce « une "trumpisation" des esprits », le fait que « les responsables politiques nationaux ne sont pas à la hauteur des enjeux », tout comme le retournage de veste de certains élus locaux. « C'est une vraie menace sur ces filières créatrices d'emplois », craint-il.

Le sujet est devenu si sensible, que le Parlement ne s'est pas entendu sur une loi de planification énergie-climat.

De leur côté, les régions ayant une façade littorale ont misé

gros sur le développement de l'éolien en mer. C'est le cas de la Bretagne (lire ci-dessous), qui a investi 220 millions d'euros sur le port de Brest, pour lui permettre d'accueillir les futures éoliennes flottantes. Leur ambition ne risque pas de faiblir pour soutenir le secteur dans la tempête.

Car de nombreux parcs éoliens, issus des précédents appels d'offres, sont en cours de développement et seront mis en service dans les prochaines années. Mais cette logique de « stop and go », imposée par les responsables politiques nationaux, pourrait avoir raison de la filière. Les électeurs des prochaines présidentielles, ou législatives anticipées, auront sans doute les cartes en main. ■

par Arnaud Garrigues

QUESTIONS À... DANIEL CUEFF

Comment voyez-vous l'avenir de la filière de l'éolien en mer ?

En Bretagne, en 2012, nous avons voté le pacte électrique breton, dans lequel nous avons misé très clairement sur l'éolien offshore. Depuis, cette politique n'a pas changé, quels que soient les aléas politiques ou industriels.

L'absence de PPE ou de dixième appel d'offres vous inquiète-t-elle ?

On ne s'arrêtera pas à cela, et nous allons continuer de travailler pour préparer l'avenir. Par exemple, en demandant à l'État que les futurs parcs éoliens flottants soient péchables. Nous appelons aussi à revoir la fiscalité de l'éolien en mer, pour qu'elle aille à ceux qui investissent, les régions et les intercos, et pas simplement aux communes qui ont un impact visuel. L'éolien n'est pas un préjudice, c'est une chance, parce que là où il y a de l'électricité, il y a de la richesse.

Lors des dernières élections régionales, la question de l'éolien a-t-elle été présente ?

Oui. La droite et l'extrême droite ont présenté des candidats opposés aux parcs... mais les Bretonnes et les Bretons ne les ont pas choisis. D'ailleurs, les sondages actuels montrent qu'ils voudraient qu'on en fasse plus. L'acceptabilité est forte parce qu'ils ont compris qu'ayant refusé le nucléaire, il nous fallait participer à la production d'électricité, en utilisant notre richesse : le vent, les marées, la houle. Nous avons, certes, des opposants, mais c'est normal, c'est la vie.

